

Iran : Communiqué du Syndicat des Travailleurs/euses de la Compagnie des autobus de Téhéran et de sa banlieue (VAHED)



Le syndicat VAHED condamne avec une profonde inquiétude l'arrestation de deux syndicalistes français-es et leur condamnation à de lourdes peines

Mme Cécile Kohler et M. Jacques Paris sont membres de l'organisation syndicale française Force Ouvrière. Arrêté-es en mai 2022 lors de leur voyage touristique en Iran, Il/elle viennent d'être condamné-es à un total de 63 ans de prison, une peine sans précédent et injuste.

Cécile Kohler est chargée des relations internationales pour la Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière (FNEC FP-FO) ; Jacques Paris est l'ancien secrétaire général du Syndicat national des lycées et collèges-Force Ouvrière (SNFOLC). Ils/elles sont détenu-es en Iran dans des conditions inhumaines.

Les informations publiées par leurs familles, notamment des déclarations bouleversantes telles que : « supporter encore quelques semaines est au-delà de leurs forces » ou « je vois la mort devant mes yeux », témoignent de la situation physique et psychologique extrêmement critique dans laquelle il/elle se trouvent en prison.

Les accusations portées par les organes sécuritaires et judiciaires contre ces deux syndicalistes sont totalement infondées. Elles ont été rejetées et démenties par les organisations syndicales françaises ainsi qu'au niveau international.

Le maintien d'une telle situation constitue une violation flagrante des principes humains les plus élémentaires et des droits fondamentaux reconnus au niveau international.

Le Syndicat des travailleurs/euses de la Compagnie de autobus de Téhéran et sa banlieue exprime sa solidarité avec les familles de ces deux syndicalistes. Il exige leur libération immédiate et inconditionnelle.

L'arrestation arbitraire et la condamnation à de lourdes peines de syndicaliste syndicaux et de militant-es des droits civils, constituent un acte inhumain, contraire aux principes de la liberté d'association et du droit à l'activité syndicale.

Le Syndicat travailleurs/euses de la Compagnie de bus de Téhéran et sa banlieue souligne que la sécurité et la liberté des syndicalistes et militant-es des droits civils doivent être garanties partout dans le monde, y compris en Iran.

Leurs droits ne doivent pas être remis en cause par les politiques intérieures ou étrangères des gouvernements, ni par leurs conflits politiques.

Nous appelons les organisations syndicales internationales ainsi que toutes les instances défendant la classe ouvrière à exercer une pression efficace afin

- d'empêcher la poursuite de tels agissements
- de défendre les droits des syndicalistes et des militant-es des droits civils dans le monde entier.

La liberté et la justice sont les droits de tous les êtres humains !

L'unité et l'organisation sont les seules solutions pour les travailleurs !

Syndicat des travailleurs/euses de la Compagnie des autobus de Téhéran et sa banlieue

Téhéran (Iran), le 17 octobre 2025